

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE
Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-36

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI
DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 28 septembre au 04 octobre 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 28 septembre au 04 octobre 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant onze déclaration(s)) sont arrêtées, pour la période du **28 septembre au 04 octobre 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-253	28/09/2018	COMMUNE D'OMESSA	Adjoint technique territorial	Création	C	2	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-254	01/10/2018	COMMUNE DE LUGO DI NAZZA	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe - Agent polyvalent - Entretien voirie / Espaces verts -	Vacance	C	2	TC	R/Mutation
2018-255	01/10/2018	COMMUNE DE GHISONACCIA	Adjoint territorial du patrimoine - Agent chargé de la programmation culturelle et des festivités -	Création	C	4	TNC 20h	R/Direct
2018-256	01/10/2018	COMMUNE DE GHISONACCIA	Gardien-Brigadier de police municipale - Veiller au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique -	Création	C	8	TC	R/Liste d'Aptitude R/Mutation
2018-257	01/10/2018	COMMUNE DE GHISONACCIA	Chef de service de police municipale principal de 2ème classe - Veiller au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique -	Création	B	8	TC	R/Liste d'Aptitude R/Mutation
2018-258	01/10/2018	COMMUNE D'AREGNO	Adjoint administratif territorial	Création	C	1	TNC 31h	R/Réduction du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-259	03/10/2018	COMMUNE DE PIGNA	Adjoint administratif territorial	Création	C	1	TNC 20h	R/Direct
2018-260	03/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial -Chauffeur ripper -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-261	03/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial - Chauffeur ripper -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-262	03/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial - Chauffeur ripper -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-263	03/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES NEBBIU CONCA D'ORU	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Secrétariat / comptabilité -	Création	C	1	TNC 21h	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Le 05 octobre 2018

02B-282020015-20181005-2018-36-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2018



* N.B. : Filières
 1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
 2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
 3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation